

Devis n° CFS003252

Notre référence ZFS003045
En date du 21/06/2023
Suivi par FELICITE Rodrigue
Tél du client

DEVIS TYPE CREMATION 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS France

Levée de corps
Cérémonie ou hommage
Crémation

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		378,00	178,00	20,00
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (joutant la commune)	20,00	378,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		178,00	
1 Vacation de police (TRESOR PUBLIC DE FONTENAY SOUS BOIS 94120 FONTENAY SOUS BOIS)	0,00			20,00
Cercueil et accessoires		1 179,00		
1 Capiton "CLASSIC" tissu non tissé Blanc	20,00	109,00		
* Cercueil PEROLS Pin massif , forme parisienne, teinté 22 mm, 4 poignées et une cuvette étanche, plaque d'identité	20,00	1 070,00		
Total cercueil et accessoires : 1179.00 € TTC				
Cérémonie funéraire		1 106,00	278,00	
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	500,00		
1 Maître de cérémonie au convoi	20,00		278,00	
Personnel porteur - Convoi moins de 2h (3 porteurs)	20,00	606,00		
Crémation			206,00	959,00
* Urne ARIA basique en aluminium marbré de couleur bordeaux (UAL1) et sa plaque d'identité	20,00		206,00	
Crémation Adulte avec cérémonie standardisée. (CREMATORIUM DE CHAMPIGNY SUR MARNE SERVICES FUNERAIRES VILLE DE PARIS 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE)	0,00			959,00
Total fournitures et services TTC		2 663,00	662,00	979,00

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.	Total HT	Total TVA	Total TTC (C)
20,00	2 354,17	470,83	3 787,72	516,28	4 304,00
10,00	454,55	45,45			
0,00	979,00	0,00			

Siège social : FUNECAP IDF - 50 Boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS

SAS au capital de 12841744 euros - Responsable légal : Luc BEHRA - RCS B 753 216 704

APE 9603Z - TVA Intracommunautaire : FR10753216704 - TVA acquittée sur les débits - N° Orias : 13001337

Devis valable 30 jours à compter de la date d'émission

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 21/06/2023, valable 30 jours à compter du 21/06/2023

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Signature

Signature du conseiller

Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"